

Coup de pouce aux jeunes diplômés

(session 2024)

Notice d'information à garder



- Vous venez d'être lauréat(e) du baccalauréat d'enseignement général ou professionnel, du brevet des métiers, du brevet d'études professionnelles, du certificat d'aptitude professionnelle ou du diplôme d'accès aux études universitaires de la session 2024 ;
- vous n'avez jamais bénéficié de ce soutien pour un autre diplôme ;
- vous n'êtes pas imposable ;
- et vous êtes domiciliés à Bois-Colombes...

**...alors vous pouvez bénéficier
d'un coup de pouce financier de 120 € !**

Faites votre demande avant le 1^{er} octobre 2024

Constituez votre dossier avec les éléments suivants :

- la **lettre de demande** ci-jointe complétée ;
- la copie du **relevé de décision** (attestation de réussite aux épreuves) ou copie du relevé de notes ;
- la copie de votre **pièce d'identité** ou la copie du livret de famille (pages des parents et des enfants) ;
- un **justificatif de domicile** sur la commune de Bois-Colombes (quittance de loyer, facture EDF/GDF, facture de téléphone fixe...) de **moins de trois mois** ;
- la copie de votre déclaration de revenus 2023 ou l'attestation sur l'honneur de vos parents précisant que, en tant qu'enfant à charge, **vous n'avez perçu aucun revenu en 2023**.

L'ensemble de ces documents doit être déposé
à l'**accueil des mairies** (Hôtel de ville et mairies de quartier),
ou au **BIJ** (Bureau d'information jeunesse),
Espace Duflos, 79, rue Charles-Duflos 92270 BOIS-COLOMBES

avant le 1^{er} octobre 2024

(en cas d'envoi postal au 15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes cedex, le cachet de la poste fera foi)

Au-delà de cette date, votre demande ne sera plus étudiée.

La décision d'octroi ou de rejet vous sera notifiée par courrier.

En cas d'accord, le COUP DE POUCE vous sera remis lors d'une réception à l'hôtel de ville courant novembre 2024. Vous recevrez une invitation quelques jours avant.

Coup de pouce aux jeunes diplômés

(session 2024)

Lettre de demande

Je, soussigné(e)
(Nom et prénom)

.....
suis lauréat(e) de la session 2024

- du baccalauréat d'enseignement général ou professionnel,
- du brevet des métiers,
- du brevet d'études professionnelles,
- du certificat d'aptitude professionnelle,
- du diplôme d'accès aux études universitaires,

et suis domicilié(e) à Bois-Colombes à l'adresse suivante :

J'accepte d'être contacté(e) par téléphone ou par email à l'adresse suivante :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Fait à Bois-Colombes, le

Signature

Coup de pouce aux jeunes diplômés

(session 2024)

Attestation sur l'honneur du parent

Je, soussigné(e)
(Nom et prénom)

.....

Mère / Père de

et domicilié(e) à Bois-Colombes à l'adresse suivante :

.....

atteste sur l'honneur que mon enfant, fiscalement à ma charge, **n'a pas perçu de revenus imposables pour l'année 2023.**

Fait à Bois-Colombes, le

Signature